



COMMUNE D'ESCAUTPONT
Département du Nord
Arrondissement de
Valenciennes
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 27/09/2025

Reçu en préfecture le 27/09/2025

Publié le

Id: 059_21902073_20250927-86_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25/09/2025

<p>Date de convocation : 17.09.2025</p> <p>Date de publication : 19.09.2025</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq ; le vingt cinq septembre</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin (Cf : arrêté municipal en date du 16 septembre 2025) sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 25</p> <p>Quorum : 13</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 6 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 16 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p>PRÉSENTS M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Monique PASSET ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p>ABSENTS EXCUSÉS Mme Catherine ROLY ; Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Sandrine PONCHANT ; M. Romuald CHANTREL ; M. Cédric LATOUCHE ; Mme Tiffanie SURIA.</p> <p>ONT DONNÉ POUVOIR : Mme Catherine ROLY donne pouvoir à Mme Joëlle LEGRAND ; Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mme Evelyne LEGRAND ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE.</p> <p>ABSENTS : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

DELIBERATION N°86-2025-DF-RK

Objet : Rachat Holster et lanceur OCJPX à la commune de Bruay sur Escaut.

Monsieur Benjamin LECLERCQ rappelle à l'Assemblée la création d'une police rurale et d'une brigade de gardes champêtres décidée lors du conseil municipal du 06 juillet 2024. Il informe également que la brigade se compose actuellement de 2 gardes champêtre et d'un ASVP. Un autre ASVP viendra compléter les effectifs sous peu.

Monsieur Benjamin LECLERCQ ajoute que par délibération n°27-2025 en date du 08 mars 2025, le conseil municipal a accepté la proposition de rachat à la commune de Bruay un lanceur OC JPX 4L PRO et sa recharge ainsi que 2 Holster JPX4 – Radar pour un montant de 500€.

Envoyé en préfecture le 27/09/2025

Reçu en préfecture le 27/09/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250927-86_2025-DE

S²LOW

Dans la continuité de vouloir équiper notre brigade, la commune d'Escautpont a proposé le rachat du 2eme lanceur OC JPX 4L PRO et sa recharge ainsi que 2 Holster JPX4 – Radar à la commune de Bruay Sur l'Escaut, pour un montant de 400€.

Le prix total d'acquisition (factures jointes) est de 554,00€ TTC. Par mail en date du 26 juin dernier, la commune de Bruay sur Escaut accepte de céder à la Commune d'Escautpont l'ensemble du matériel au prix de 400€

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **D'ACCEPTER** le rachat, à la ville de Bruay sur Escaut, du matériel ci-dessus énuméré au prix de 400€
- **DE DIRE** que la dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget primitifs 2025

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 22 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Mr le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

